



# ISNIH

Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux

## COMMUNIQUE

Paris, le 22 novembre 2009

### **Les internes en médecine prennent acte des engagements ministériels concernant l'amélioration des conditions de leur formation et suspendent leur mouvement de grève du paiement des droits d'inscription universitaire!**

L'Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux (ISNIH) s'est réuni en Assemblée Générale samedi 21 novembre 2009.

A cette occasion, devant les garanties obtenues de la part de leurs deux ministères de tutelle (santé et enseignement supérieur) et de Matignon, les présidents des internats des villes françaises ont décidé à l'unanimité de **mettre fin au mouvement de grève du paiement des droits d'inscription à l'Université qu'ils avaient lancé le 19 septembre 2009** largement suivi par les internes français.

Pour répondre à chacune des revendications portées par les internes, des dispositions encourageantes ont en effet été mises en œuvre.

Concernant l'insuffisance d'encadrement universitaire et ses disparités régionales, la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat, dans laquelle nous avons 3 représentants nommés, va se réunir le 2 décembre 2009 pour la première fois. Sous le contrôle ferme de Matignon, elle aura pour tâche de coordonner un important travail de réflexion sur les conditions de déroulement de l'internat et du post-internat. Sa mise en place, attendue depuis longtemps, est un signe fort, nous permettant d'espérer des avancées significatives et la prise en considération de nos problèmes par une structure regroupant autour d'une même table nos deux ministères de tutelle.

Par ailleurs, sur proposition du Premier Ministre, une évaluation indépendante de la qualité de notre formation va être commandée à l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES).

Concernant l'insuffisance manifeste du nombre de post-internats disponibles au regard de l'augmentation récente du numerus clausus, une évaluation officielle et un état des lieux ont été demandés par les ministères de tutelle à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et à l'Inspection Générale d'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAENR). Ils ont reçu pour mission de rendre un rapport sur ce sujet avant le 30 novembre 2009 et de faire des propositions concrètes sur les modalités de développement possible du post-internat.

Nous resterons attentifs à l'évolution des travaux de ces diverses commissions. Nous n'excluons pas, en l'absence d'avancées significatives dans les mois à venir, de reconduire ce mouvement lors de la prochaine rentrée. Il en va de l'avenir de la qualité de la médecine française.

Contacts presse :

Philippe CATHALA, Secrétaire Général et Porte-Parole, 06 60 70 28 10, philippe.cathala@isnih.com